



**L'enseignement supérieur et la recherche en région :
une richesse pour le Québec**

Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la maximisation
des retombées de l'exploitation des ressources naturelles dans les
régions ressources

Février 2003

RÉSUMÉ

Le mémoire de l'Université du Québec à Chicoutimi veut souligner le rôle important de la présence de l'enseignement supérieur au Saguenay—Lac-St-Jean ainsi que le succès obtenu par la région dans des domaines qui concernent des ressources naturelles d'importance pour le Québec, à savoir, la forêt et les ressources minérales. Dans le but que se poursuive ce type de répartition des leviers décisionnels, nous recommandons un accroissement du financement alloué aux programmes du Gouvernement québécois qui rendent accessibles aux régionaux les revenus générés par les ressources naturelles.

En raison également de leur potentiel pour le redressement des tendances démographiques et l'appui qu'ils représentent pour l'économie en région, notre mémoire recommande également que le financement de notre université et des quatre collèges du Saguenay—Lac-St-Jean soit bonifié et que leurs activités exclusives soient reconnues et protégées.

Afin de favoriser une meilleure répartition de la richesse générée par les ressources naturelles, notre mémoire recommande que l'État québécois accroisse graduellement la présence de l'effectif du ministère des Ressources naturelles et celui de Forêt-Québec dans notre région afin que les choix nationaux qui sont faits, tant au chapitre de l'aménagement que de la gestion de la forêt, soient plus inspirés de la réalité du terrain.

En guise de conclusion, le mémoire de l'UQAC énonce des possibilités de développement pour l'enseignement supérieur et la recherche dans les domaines associés aux ressources naturelles au Saguenay—Lac-St-Jean. Il met également en évidence le rôle essentiel des régions pour la compétitivité future du Québec.

— Table des matières —

Objectif :.....	page 1
Introduction :.....	pages 1, 2
Recommandations :.....	page 3
A – La capacité de prioriser et de financer divers projets structurants :.....	page 3
Recommandation #1 :.....	pages 3, 4
B – L’effectif, l’infrastructure et des activités d’enseignement et de recherche en région :	page 5
Recommandation #2 :	page 5
C – La compréhension et la prise en compte des expertises, des attentes et des réalités régionales dans les décisions nationales :	page 5, 6
Recommandation #3 :	page 6
Conclusion :.....	page 6

OBJECTIF

L'objectif de ce mémoire soumis à la Commission d'étude sur la maximisation des retombées économiques de l'exploitation des ressources naturelles dans les régions ressources est de suggérer au gouvernement du Québec des solutions aux problématiques vécues par le Saguenay—Lac-St-Jean. Nos suggestions concernent la consolidation et le développement des institutions et activités régionales dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche reliés aux ressources naturelles, ainsi que la redistribution de l'effectif gouvernemental en ce domaine.

INTRODUCTION

Beaucoup d'auteurs ont décrit et commenté la situation difficile vécue par les régions du Québec. Le document produit par le ministère des Ressources naturelles aux fins des présentes consultations en résumé d'ailleurs les éléments démographiques et socio-économiques. Nous n'élaborerons pas plus à ce sujet dans le cadre de ce mémoire puisque le président de la Commission et actuel recteur de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), M. Michel Belley, a une connaissance étendue de ces phénomènes et des préoccupations régionales. Rappelons qu'il a lui-même présidé le Sommet sur l'économie et le développement du Saguenay—Lac-St-Jean en 1991, sommet qui fut empreint du discours régional sur la décentralisation.

En guise de mise en contexte motivant nos recommandations, nous désirons plutôt citer M. Bernard Angers qui fut recteur de l'UQAC entre 1993 et 2001 et qui à ce titre, a parcouru la région, rencontré ses gens et traversé à de nombreuses reprises le Parc des Laurentides afin de porter le message régional à Québec. Son analyse¹ nous apparaît d'autant plus intéressante qu'il a également passé près de trente années dans la Fonction publique québécoise. Pour lui comme pour nous, le défi des régions est également celui du Québec car *les régions représentent un actif social et économique très important. C'est pourquoi, l'État doit faire tout le nécessaire pour les maintenir en santé, aptes à assurer leur développement par l'occupation du territoire, en évitant soigneusement de les maintenir en tutelle ou de leur imposer un retour à des politiques périmées, mais plutôt de leur proposer un certain nombre de réformes élémentaires, adaptées au temps présent.*

Convaincu, comme nous le sommes, de l'importance *de bien distribuer la richesse collective*, richesse tant humaine que matérielle, M. Angers a également suggéré qu'une *régionalisation de la fonction et des services publics soit assurée de façon rationnelle et permanente*. Parmi les actions qui vont en ce sens, M. Angers cite l'exemple de la création de l'Université du Québec ainsi que celui de la mise en place d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans les régions du Québec qu'il qualifie de *l'intervention gouvernementale la plus significative et la plus efficace pour le devenir et le développement régional ainsi que de tout le Québec*.

Ces réflexions résument bien les préoccupations constantes de la région et ce, dans l'ensemble de ses dialogues avec Québec dans le cadre par exemple des sommets régionaux où, d'après M. Angers, *elle a su faire des représentations, exposer ses problèmes particuliers, proposer des solutions originales, apportant ainsi un éclairage différent et efficace à l'administration*. La vision et la concertation régionale qui ont marqué ces exercices ont été des sources d'inspiration, notamment pour nos établissements d'enseignement supérieur qui ont imaginé et développé un certain nombre de créneaux de recherche, largement reconnus ici et à l'étranger, pour leur pertinence, leur originalité et leur performance. À titre d'exemple, l'Université du Québec à Chicoutimi qui, en plus d'offrir à ses quelque 6 700 étudiants du Saguenay—Lac-St-Jean, de Charlevoix et de l'est de la Côte-Nord, une centaine de programmes de premier cycle ainsi qu'une cinquantaine d'autres aux cycles supérieurs, conduit des activités de recherche concernant le givrage atmosphérique des équipements des réseaux électriques, les matériaux anti-givre, la forêt boréale commerciale, les ressources minérales, les populations, le développement régional, la création artistique sous toutes ses formes, le plein air et le tourisme d'aventure, les études amérindiennes et l'archéologie, l'aluminium et les métaux légers. Voilà, à notre avis comme l'a bien résumé M. Angers, *autant de sources fécondes de développement et d'enrichissement pour notre société québécoise*.

¹ Texte d'une allocution prononcée devant les membres de l'Institut d'administration publique du Québec le 20 avril 2000.

À titre d'exemple, l'encadré suivant décrit brièvement l'historique du développement de la recherche forestière chez nous. Il met en évidence la valeur des résultats obtenus pour la région et le Québec.

L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE PORTANT SUR LA FORÊT BORÉALE COMMERCIALE

Les dirigeants régionaux ont rapidement reconnu que la recherche forestière était essentielle à l'atteinte des objectifs de pérennité de cette ressource naturelle à la base de notre développement durable. En effet, à l'occasion du Sommet économique de 1984 et lors de l'élaboration de l'Entente cadre entre la région et le gouvernement du Québec pour 1991-1996, des ressources importantes ont permis de développer une expertise en recherche forestière pertinente et originales chez nous.

Cette mobilisation a permis depuis 1991 l'investissement de plus de 17 000 000 \$ pour le financement des activités d'une équipe de recherche accessible composée d'universitaires, de gestionnaires et d'aménagistes qui a induit dans le monde forestier du Saguenay—Lac-St-Jean une synergie université / milieu / entreprise qui en fait un environnement unique pour la recherche répondant aux besoins terrain et le transfert de ces connaissances dans les territoires sous aménagement.

De ces activités ont déjà émergé des résultats qui ont changé plusieurs perceptions dans le domaine du fonctionnement naturel des forêts régionales, en plus de contribuer à changer les façons de faire des forestiers. Citons à titre d'exemple, le nouveau modèle d'évolution après feu des forêts naturelles d'épinette noire qui garantit une meilleure prédiction de la régénération après feu de ces forêts, élément qui a déjà permis de mieux intervenir dans nos territoires sauvant ainsi temps et argent à la collectivité. Autre retombée majeure de ce modèle, les forestiers de la région envisagent la remise en production d'environ 1 000 000 d'hectares de forêt dominée par l'épinette noire. Dans un contexte marqué par un nombre croissant de restrictions aux activités de récolte forestière, les retombées économiques de ce véritable chantier seraient déterminantes pour la région ainsi que le Québec et ce, autant à court terme qu'à long terme.

RECOMMANDATIONS

Afin d'assurer l'occupation du territoire de la région et son développement durable, nous désirons faire des recommandations dans trois domaines d'importance, à savoir, A- la capacité de prioriser et de financer divers projets structurants; B- l'effectif, l'infrastructure et des activités d'enseignement et de recherche en région ainsi que C- la compréhension et la prise en compte des expertises, des attentes et des réalités régionales dans les décisions nationales.

A- La capacité de prioriser et de financer divers projets structurants

Dans ce domaine, notre région utilise à plein les opportunités qui lui sont offertes notamment et entre autres par le Plan de mise en valeur des ressources du milieu forestier² mis en place par le ministère des Ressources naturelles, ainsi que par la Politique de soutien au développement local et régional. Le Saguenay—Lac-St-Jean a démontré qu'il pouvait utiliser les fonds qui lui sont confiés à bon escient et en conséquence, il faut accroître la disponibilité de ce type de fonds.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche, cette capacité régionale de financement a permis le développement d'expertises visant la résolution de problématiques spécifiques à la pérennité et à la mise en valeur des ressources naturelles de la région. En plus de contribuer à la résolution des problématiques prioritaires, ces expertises régionales ont également favorisé une saine diversité d'approche à l'échelle du Québec. Citons à titre d'exemple nos expertises concernant la forêt boréale, l'exploration et la prospection des ressources minérales ainsi que le séchage du bois à haute température.

En plus de leur potentiel d'innovation pour notre économie, ces expertises contribuent à la prospérité régionale d'abord par la présence d'experts chez nous, mais aussi par la rétention de jeunes intéressés aux études dans ces domaines. À titre d'exemple, les chercheurs de l'UQAC intéressés aux ressources du milieu forestier ont reçu entre 1996 et 2001 près de 2 000 000 \$ du Plan de mise en valeur, ce qui a contribué à des projets et essais sur nos territoires sous aménagement qui ont mobilisé une dizaine de chercheurs, près de quarante étudiants et leurs partenaires de l'industrie et du gouvernement. On peut aussi attribuer des retombées semblables aux ententes spécifiques qui ont été négociées entre la région et le gouvernement dans les domaines associés à l'enseignement supérieur et à la recherche concernant nos ressources naturelles (voir le texte encadré).

Pour leur effet structurant dans la région, ainsi que la possibilité qu'elles offrent de retourner aux ressources naturelles une partie de l'argent qu'elles rapportent, de tels programmes doivent non seulement être maintenus mais également développés.

Recommandation #1

Accroître le financement des programmes qui confèrent aux régionaux une capacité de décider et d'agir.

EXEMPLES D'INTERVENTION SOUHAITÉ DE LA PART DU GOUVERNEMENT

Bonifier l'enveloppe du Plan de mise en valeur des ressources du milieu forestier destinée à la région.

² Le premier volet du Plan permet de financer des travaux qui visent à accroître la production de bois ainsi qu'à mettre en valeur les habitats fauniques et les paysages. Il permet également d'expérimenter des techniques d'aménagement qui pourraient s'avérer plus efficaces sur les plans sylvicole, économique et environnemental. Quant au second volet, il permet à toute personne ou organisme intéressé à soumettre un projet à caractère sylvicole, faunique, environnemental, récréatif ou éducatif réalisable dans les forêts privées ou dans celles du domaine de l'État.

Reconduire le financement du Fonds forestier régional pour une autre période de 5 ans à partir de 2006-2007. (5 500 000 \$)

Reconduire l'Entente spécifique permettant le développement de l'effectif de recherche du Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale impliqué dans le développement et le transfert des connaissances portant sur les ressources du milieu forestier boréal dans la région et au Québec (450 000 \$).

Reconduire l'Entente spécifique portant sur le financement du Fonds minier régional permettant le support à la prospection des ressources minérales de la région pour une autre période de 5 ans à partir de 2005-2006 (1 250 000 \$).

Reconduire l'Entente spécifique portant sur le financement du Consortium de recherche en exploration minérale (CONSOREM) permettant le développement des connaissances appliquées et leur transfert pour une autre période de 5 ans à partir de 2005-2006 (1 250 000 \$).

ENTENTES SPÉCIFIQUES CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

La région est particulièrement active dans le domaine de la régionalisation des programmes gouvernementaux. Elle a utilisé au maximum les possibilités offertes pour l'atteinte de ses objectifs en enseignement supérieur et recherche. Voici des exemples qui concernent les activités de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Dans le but d'assurer la relève d'une équipe de recherche accessible et intéressée par les problématiques émanant de nos activités liées aux ressources naturelles, la région a signé une entente spécifique portant sur la consolidation et le développement du Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale. Ces fonds (450 000\$ sur 3 ans) ont permis l'engagement de nouveaux spécialistes des ressources naturelles à l'UQAC.

Depuis deux ans, la région dispose également d'un fonds destiné au financement de projets de recherche portant sur des problématiques terrain régionales, il s'agit du Fonds de la recherche forestière du Saguenay—Lac-St-Jean. Mis en place dans le cadre d'une entente spécifique, ce fonds donne à la région sur un période de 5 ans un montant de 5 500 000\$ pour financer des projets de recherche visant le développement et l'amélioration des connaissances sur la forêt boréale en adéquation avec les besoins des utilisateurs; l'émergence de nouveaux savoirs et de nouvelles technologies dans les domaines de l'aménagement et de l'environnement forestier; le maillage du savoir-faire terrain des utilisateurs de la forêt aux connaissances scientifiques des chercheurs, le rendement accru ainsi que les nouveaux usages. La région du Saguenay—Lac-St-Jean a été choisie pour la création de ce fonds dans le cadre d'un projet-pilote en raison du grand dynamisme caractérisant la recherche forestière à l'UQAC et aussi de l'interaction unique entre les chercheurs et les forestiers pour l'orientation de la recherche et l'utilisation des nouveaux résultats.

Dans le but de caractériser le potentiel des ressources minérales de la région, une entente spécifique a permis de créer le Fonds minier régional qui intervient auprès des prospecteurs au chapitre de la connaissance et de l'aide au financement de projets notamment (1 250 000 \$ sur 5 ans).

L'expertise reconnue des chercheurs de l'UQAC dans les domaines associés aux ressources minérales a permis la formation de CONSOREM, un Consortium regroupant l'UQAC, la région et des partenaires de tout le Québec intéressés au développement et au transfert des connaissances relatives aux modèles d'exploration. Ce Consortium reçoit également l'appui du milieu via une entente spécifique qui lui assure un financement de 1 250 000 \$ pour 5 ans qui permet notamment l'engagement de nouveaux chercheurs et le recrutement d'étudiants de cycles supérieurs.

B- L'effectif, l'infrastructure et des activités d'enseignement et de recherche en région

Comme expliqué dans la section précédente, ces éléments contribuent à amener et à garder du monde chez nous, mais également à trouver des solutions à des problématiques d'importance pour notre développement. Nous avons pu profiter jusqu'à maintenant de différentes initiatives gouvernementales pour appuyer l'accroissement de nos activités en ces domaines. Citons à titre d'exemple le Programme d'appui au financement d'infrastructures (PAFI) du ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche qui a notamment permis à notre région ainsi qu'à celles de l'Abitibi-Témiscamingue et du Bas-St-Laurent de développer considérablement l'infrastructure de leurs forêts d'enseignement et de recherche respectives. Ce même programme nous a permis de doter le Saguenay—Lac-St-Jean d'une position de chef de file national dans le développement des connaissances concernant le traitement thermique du bois à haute température selon le procédé "Bois Perdre".

Règle générale cependant, nos activités dans les domaines associés aux ressources naturelles voient leur développement considérablement ralenti en raison du mode traditionnel de financement de nos institutions qui favorise plutôt les activités à forte clientèle. Les clientèles de nos programmes sont, malgré leur taille réduite, d'une grande importance pour le milieu parce qu'elles contribuent à assurer une relève avec une expérience pratique de la réalité du terrain à différents niveaux, que ce soit dans l'industrie, ou dans nos activités d'enseignement et de recherche. À titre d'exemple, elles sont certainement les plus susceptibles d'aider le Québec à répondre à la forte demande en main-d'œuvre que notre industrie des produits de la forêt prévoit pour les prochaines années.

Recommandation #2

Accroître le financement des programmes d'enseignement et de recherche originaux offerts par nos établissements et garantir leur exclusivité à l'échelle du Québec.

TYPE D'INTERVENTION SOUHAITÉ DE LA PART DU GOUVERNEMENT

Trouver des modes de financement hors des formules générales utilisées pour les collèges et l'université.

Assurer une offre d'exclusivités régionales, en lien avec les opportunités de développement identifiées par la région, afin de favoriser un étalement adéquat et un partage plus équilibré de la clientèle à l'ensemble du territoire du Québec.

Maintenir les possibilités offertes par des programmes comme le PAFI tout en reconnaissant que les promoteurs des régions ont besoin d'un assouplissement des règles relatives à la part du promoteur qui est actuellement fixée à 20%. À titre d'exemple, le projet régional **d'Institut de valorisation du bois des forêts nordiques** récemment déposé au ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche est un élément de développement qui fait consensus dans la région. C'est un élément essentiel qui permettra à nos entreprises de la filière des produits de la forêt de prendre le virage de la transformation accrue et de la valeur ajoutée.

C- La compréhension et la prise en compte des expertises, des attentes et des réalités régionales dans les décisions nationales

En ce domaine, il nous semble essentiel que Québec change son attitude, évite les stéréotypes véhiculés au sujet des régions et mise vraiment sur la somme des expertises locales qui sont dispersées sur tout son territoire. À ce chapitre par contre, notre enthousiasme est modéré. En effet, la non-considération de la proposition régionale lors de la récente consultation et la décision sur l'établissement d'une limite nordique aux forêts attribuables suscite chez nous d'importantes questions quant à la reconnaissance de l'expertise développée en région. Afin que les gens de la région continuent à croire que les consultations publiques sont importantes et

qu'elles représentent une tribune privilégiée pour se faire entendre et émettre des opinions permettant d'influencer les décisions nationales, il est essentiel que Québec montre une volonté de changer ses façons de faire, étende son réseau décisionnel et s'assure d'avoir la juste information avant de prendre des décisions qui concernent directement la capacité des régions de générer de la richesse pour leur développement durable et celui de tout le Québec.

L'exemple des gens du ministère des Ressources naturelles et de Forêt-Québec installés au Saguenay—Lac-St-Jean nous a inspiré la prochaine recommandation. En effet, qu'ils soient de la direction régionale ou des unités de gestion dispersées sur tout le territoire, ils ont toujours montré une excellente compréhension des enjeux liés à l'aménagement de nos forêts. En ce qui concerne notamment le développement d'une expertise de recherche forestière chez nous, ils ont aidé la région à trouver le financement nécessaire au démarrage d'activités visant la résolution de problématiques d'importance qui ne recevait pas l'attention du monde québécois de la recherche. Pour nous, c'est en raison de leur présence en région, des contacts quotidiens qu'ils ont avec les forestiers et leur grande connaissance du terrain que ces gens sont en mesure de comprendre et d'appuyer les initiatives de la région. C'est pourquoi nous sommes convaincus que la présence en région d'un nombre croissant de fonctionnaires oeuvrant dans des domaines associés aux ressources naturelles régionales permettrait par exemple à l'État d'élaborer des politiques, normes et règlements plus inspirés de la réalité du terrain.

Recommandation #3

Accroître graduellement la présence du ministère des Ressources naturelles et de Forêt Québec au Saguenay—Lac-St-Jean.

TYPE D'INTERVENTION SOUHAITÉ DE LA PART DU GOUVERNEMENT

Il nous apparaît clairement qu'une région forestière serait l'endroit idéal pour le regroupement des activités des directions du ministère qui portent des noms évocateurs comme Conservation des forêts, Environnement forestier, Gestion des stocks ou Programmes forestiers.

De même, nous croyons que les directions associées à la Direction générale de la connaissance forestière et de la production de plants auraient tout avantage à se rapprocher de la ressource qui justifie leur existence. Le fait que les activités de Forêt Québec soient financées directement par les utilisateurs de la ressource forestière se trouvant dans nos régions via par le Fonds forestier motive selon nous une telle revendication.

CONCLUSION

Nous espérons que les suggestions contenues dans ce mémoire retiendront l'intérêt du gouvernement à titre d'élément d'une solution durable aux problématiques à la fois démographiques et économiques vécues par notre région. Elles sont à notre avis justifiées par les expériences vécues dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche au Saguenay—Lac-St-Jean et la satisfaction qu'elles engendrent. Pour ce qui est des demandes plus spécifiques comme l'amélioration du financement de nos institutions d'enseignement supérieur ainsi que le développement d'un Institut de valorisation du bois, leur émergence lors de la préparation du Rendez-Vous des régions montrent qu'elles correspondent à des besoins régionaux réels.

Dans un contexte de disponibilité accrue des richesses générées par les ressources naturelles, la région pourra consolider ses acquis et poursuivre son développement dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche associés à ces ressources. Le Saguenay—Lac-St-Jean contribue actuellement à l'expertise nationale dans plusieurs domaines et il est certainement permis de croire qu'en s'inspirant à la fois de nos succès et de la nature même de notre région, il pourrait représenter une terre fertile pour la développement d'activités originales dans des

créneaux comme les produits de la forêt, la valorisation des composés extractibles de nos essences forestières, la faune terrestre et les écosystèmes aquatiques de nos forêts, l'utilisation du milieu naturel à des fins thérapeutiques, la gestion des grands réservoirs, la production et le transport de l'électricité et pourquoi pas, la formation des forestiers de demain.

Dans notre région, plus nous découvrons la nature à partir des faits observables sur le terrain, plus nous sommes convaincus qu'elle est capable de contribuer à notre développement durable. Avec des outils modernes et des interventions respectueuses de leurs mécanismes et de leur capacité, nos ressources naturelles sont un élément important de la compétitivité du Québec dans un contexte de mondialisation. Pour atteindre cet objectif cependant, il faut impliquer les régions qui mettent en valeur depuis toujours ces ressources et qui de plus, en sont fières.